

BURPEE RÉPOND AUX ATTAQUES DE MACDONALD

L'O. E. R. a fait un marché avec la Cité et a pris une chance, déclare-t-il.

UN "IUSTE REVENU"

POSITION NON-EQUIVOQUE
Dans le document de huit paragraphes, le porte-parole de l'O.E.R. dit entre autres choses: "A tout événement, je ne crois pas que quiconque à l'exception de l'échevin McDonald soit intéressé dans ce que cette compagnie a gagné sur son ancien contrat de 1893, qui a expiré en 1923. Elle fit un marché avec la Cité et prit une chance sur le succès de ce que d'aucuns considéraient une entreprise douteuse. Elle avait droit à tous les profits provenant de cette entente."

LA DECLARATION

"J'ai lu avec un vif intérêt le rapport de la réunion du comité des tramways, tenue hier soir.

"Les déclarations soumises à Son Honneur le maire Allen, qui ont été discutées à la réunion d'hier soir, n'ont pas été préparées par les offi-

(Suite à la 9ème page)

LES PREMIERS CAMPS ÉTABLIS LE 1er OCTOBRE

Le maire Allen en reçoit
avis du sous-ministre
de la voirie.

M. A.-W. Crawford, sous-ministre de la voirie ontarienne, a fait savoir au maire Allen que les premiers camps de sans-travail seront établis dans le Nord-Ontario, probablement dès le 1er octobre.

Les autorités se proposent de diriger sur ces camps les célibataires et étrangers de chaque municipalité, qui, par le fait même, seront soulagées du fardeau assez considérable que constituent ces deux catégories de chômeurs. M. Crawford, dans la lettre qu'il adresse au maire, demande à la corporation de lui fournir sous le plus bref délai une liste complète des éligibles au travail de construction que la province entreprendra incessamment sur la partie nord-ontarienne de la route transcanadienne.

Chaque municipalité devra fournir sa quote-part de chômeurs: elle devra voir à ce qu'ils soient convenablement vêtus. Les candidats doi-

La province se charge de faire subir à chaque enrôlé dans l'armée des chômeurs un examen médical sérieux. Ceux que les autorités trouveront capables de travailler seront appelés à tour de rôle.

C. K.-Smith aux Indes Orientales

BATAVIA, Java, 24. — Le commandant Charles Kingsford-Smith, parti de Wyndham, Australie, pour l'Angleterre aujourd'hui, en vue d'établir un nouveau record d'envolée, est arrivé cet après-midi à Cheribon, Indes Orientales Hollandaises. Il compte partir demain pour Victoria Point, Birmanie.



Pronostics

TORONTO, 24. — Une profonde
depression, gagnant sans cesse en
intensité, et dont le centre, à Qué-
bec est de 29.43 pouces s'étend
vers le sud, le long de la côte de
l'Atlantique. La pression est élevée
et il fait frais à l'ouest aux Grands
Lacs. Il y a eu des averses et des
orages électriques locaux dans plu-
sieurs endroits de l'est canadien; il
fait beau dans l'ouest; un peu plus
chaud dans la Saskatchewan et
l'Alberta.

Pronostics.—Vallée de l'Outaouais
et Nord-Sud-Laurent: fortes vents
du nord-ouest; beau et assez frais.
Demain, beau et frais; vents modé-
rés.

Maximum hier 82
Minimum durant la nuit 52
A 8 heures ce matin: Prince Ru-
pelt, 58; Victoria, 48; Kamloops, 42;
Calgary, 38; Edmonton, 32; Prince
Albert, 38; Seault Ste-Marie, 48; To-
ronto, 55; Kingston, 55; Ottawa, 54;
Montréal, 55; Québec, 55; St-Jean,
54; St. Louis, Halifax, 56; St-Jean, N.Y.,
52; Detroit, 56; Buffalo, 54; Glas-
gow, 56; Lowell, 56; Jasper, 34; Moncton,
51.

Carnet Mondain

Leurs Excellences le gouverneur-général et la comtesse de Beaulieu, accompagnés des membres de leur suite, partiront prochainement pour un voyage dans les Provinces Maritimes.

Le ministre des États-Unis au Canada et Mme MacNider sont de retour à Ottawa, après un court séjour à Québec.

L'honorable Maurice Dupré, Solliciteur-général du Canada est de retour à Ottawa, après un court séjour à Québec.

L'honorable juge et Mme Thomas Fortin et Mlle Fortin, de Montréal, s'embarqueront le 9 octobre à New-York, sur le "Roma", pour la Rivière où ils passeront l'hiver.

Mlle Simone Parent est de retour de Québec où elle a passé l'été. Mme S.-N. Parent prolonge son séjour dans la vieille capitale et est actuellement l'invitée de son fils le sénateur Georges Parent et de Mme Parent.

M. Jules Pigeon, de Montréal, était de passage en ville, ces jours derniers.

Mlle Marcelle Paradis a passé la fin de semaine à St-Adele, l'invitée de Mlle Lucile Rinfret.

M. et Mme Robert Laurier et leur famille sont attendus aujourd'hui de Carleton, Qué., où ils ont passé les mois d'été.

Mme Louis St-Martin est de retour d'un voyage à Collingwood, Chutes Niagara et Toronto.

Mlle Anne-Marie Gendron, de Maniwaki, qui a passé l'été à Québec chez sa sœur, Mme Alexandre Amyot, est l'invitée de sa cousine, Mlle Simone Parent.

Mlle Margaret Drysdale et Mlle E. J. Brooks, de Montréal, qui étaient à Ottawa pour le baptême du fils de leurs Excellences le gouverneur-général et de la comtesse de Beaulieu, sont retournées dans la métropole.

M. et Mme George Grant et leur famille sont rentrés en ville, après avoir passé l'été à Kingsmere.

Mlle Ethel McMillan est de retour de Montréal, où elle a été l'invitée de Mme John Langdon.

Miles Martine et Marcelle Paradis ont reçu au théâtre, au théâtre, en l'honneur de Mlle Marguerite Grenier, Mlle Marguerite Gauthier et Bernadette Marchand ont servi le thé et les places, aidées de Mlle Esther Chassé, Yvonne Smith, Jacqueline de Montigny, Germaine St-Laurent, Juliette Chevrier, Andrée Patenaude et Simone Faribault.

M. et Mme Joseph Lalonde, de Hammond, annoncent le prochain mariage de leur fille, Réjeanne, à M. Raymond Butler, fils de M. et de Mme Thomas Butler. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église St-Mathieu, de Hammond, le 6 octobre à neuf heures. Pas de faire-part.

Le juge et Mme L.-A. Cannon sont de retour à Ottawa, après avoir passé la saison estivale à Québec à la résidence de Sir Charles et de Lady Fitzpatrick.

Mardi soir le 15 courant, avait lieu à Gatineau, Qc., un shower de variétés en l'honneur de Mlle J.-D. Lorrain à l'occasion de son prochain mariage.

Il y eut chant, musique, déclamations, parties de cartes, et amusements divers.

Le goûter fut servi par Mlle E. Parent, E. Campeau, L. Schryer, étaient présentes: Mmes J. Laurin, O. Danis, O. Paquette, A. Grondin, J.-E. Campeau, E. Sanscartier, J. Larcher, Mme Larcher, O. Louisel, A. Hacher, L. Monseon, C. Coyette, J. Danis, O. Monseon, Mme Lahale, Mme Carrière, Mmes N. Pilon, W. Duquette, Mlle L. Dumoulin, A. Boyer, B. Leduc, Y. Boyer, V. Robitaille, d'Ottawa, Mlle L. Beaudoin, J. Sabourin, E. Larcher, P. Danis, R. Lachance, B. Clément, R. Proulx, T. Proulx, A. Brabant, L. Schryer, E. Parent, E. Campeau, M. Campeau, A. Monseon, T. Guay, A. La-

londe, E. Nadon, L. Nadon, J. Plouffe, B. Plouffe.

Dimanche, se réunissent un groupe d'amies chez Mlle Régina Boly, de Hull, à l'occasion du départ de Mlle Ida Smith, de Montréal. Parmi les invitées, on remarque, Mlle Ida Smith, Jacqueline et Pierrette Pelletier, Gertrude Lauzon, Roméo Gagnon, Claire Trépanier, Berthole Langlois, Yvette et Gertrude Landry, Emilienne Marcoux, Simone et Juliette Landry, Jacqueline Charron, Routh Stewart et Régina Boly.

Mariage Poulin-Smith. Lundi matin, avait lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste de L'Orignal, le mariage de Mlle Madeleine Smith, fille du docteur et de Mme Gaston Smith, avec M. Rémi Poulin, fils de M. S.-R. Poulin, décédé, et de Mme Euclide Longpré, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé A. Kemp. Le docteur Smith accompagnait sa fille et le docteur E. Longpré était le témoin du marié. Pendant la messe, un programme musical fut exécuté par Mme L. O'Leary, M. Paul Langlois, de Lucerne-en-Québec, et Mlle Germaine Châtelein. Après la cérémonie, un déjeuner réunissait au "Casa Inn", les membres des deux familles et plusieurs intimes. M. et Mme Poulin partiront ensuite en auto pour un voyage de quelques semaines. Au nombre des invités, mentionnons: le sénateur et Mme Jules-Edmond Prévost, de Saint-Jérôme, M. et Mme P. Smith, le docteur et Mme Charles Smith, de Montréal; le docteur et Mme Philippe Beaudoin, d'Hawkesbury; Mme J. O'Donoghue, de Brooklyn; M. et Mme L. O'Leary et Mlle Thérèse Longpré, de Montebello; M. Edmond Proulx, M. Henri Proulx, Mlle Thérèse et C. Proulx; M. Elie Bertrand, de M. Georges Dansereau, M. Georges Dansereau, de Grenville; M. M. Paul Labelle et Hubert Pothier, de Montréal; le juge C. O'Brien, Mme Cochrane, M. et Mme Victor Bélanger, M. et Mme A. de Haire, Mlle K. Manson, Mme W. Higginson, Mlle M. Lee, Mlle Gabrielle Châtelein, de l'Orignal; Mlle Jules Edmonette, M. et Mme Oswald Ball, M. et Mme A. Grothé, Mlle Marguerite Filion, de Montréal; M. Roy, le docteur E.-P. Kelly, M. et Mme René Charbonneau, Mlle A. Richard, d'Hawkesbury.

AVIS.—Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain, peuvent se communiquer le soir par téléphone de 7 à 8 heures à R. 2154 ou par écrit à case Postale 554, Le Droit.

Un auto fait 59 milles avec un gallon de gazoline

Des ingénieurs qui ont travaillé plusieurs années pour réduire la consommation de la gazoline ont trouvé la solution dans une merveilleuse invention qui s'adapte à tous les autos. Une épreuve faite par un des ingénieurs montra que l'on pouvait faire 59 milles avec un gallon de gazoline. Des milliers d'automobilistes ont déjà installé cette nouvelle invention. Non seulement disent-ils épargner beaucoup de gazoline, mais ils sont surpris d'un plus prompt démarrage, d'un fonctionnement plus doux du moteur et de plus de puissance. La Whirlwind, Mfr. Co. 1931, 1391-S, Station C. Milwaukee, Wis., offre durant un temps limité un appareil gratis à ceux qui adhèrent à le faire connaître. Ils ont aussi besoin d'hommes partout pour faire jusqu'à \$100 par semaine dans leur territoire en s'occupant du commerce local. Envoyez à cette compagnie tout de suite pour avoir un échantillon gratis et connaître cette offre avantageuse. (Récl.)

Kingsford-Smith. WYNDHAM, Australie de l'ouest, 24.—Le commandant Charles Kingsford-Smith est parti à deux heures ce matin, pour battre le record de J.-A. Mollison, d'Australie à Londres. Ce record est de 8 jours, 13 heures, 35 minutes, et Smith espère faire le trajet en sept jours. Son aéroplane, le Southern Cross Minor, n'est pas muni d'appareil de radio.

Assemblée municipale. Minutes de la dernière assemblée régulière du conseil municipal de la ville de Buckingham, tenue en l'hôtel de ville, lundi le 21 septembre 1931.

Étaient présents: Son Honneur le maire Dr J.-J. Costello et les échevins Fournier, Gorman, Latour et McLennan.

Les minutes de l'assemblée du 8 septembre sont lues.

Proposé par l'échevin Fournier, secondé par l'échevin McLennan, que les minutes de l'assemblée du 8 septembre soient adoptées telles que lues. — Approuvé.

Proposé par l'échevin McLennan, secondé par l'échevin Latour, que les comptes suivants au montant de \$406.73 soient approuvés et payés de la manière usuelle.

Bell Telephone Co. . . . \$ 15.90
Independent Coal Co. . . . 224.97
Canadian Indemnity Co. . . . 15.00
J.-D. Gorman (Insurance) . . . 51.00
G.-W. Sadler Belting Co. . . . 109.25

\$406.73 Approuvé.

L'échevin Fournier donne ensuite avis qu'à la prochaine assemblée régulière il présentera un règlement pour régulariser la taxe des égouts dans la ville.

L'échevin McLennan donne également avis qu'à la prochaine assemblée il présentera un règlement d'emprunt pour couvrir les dépenses imprévues.

Proposé par l'échevin McLennan, secondé par l'échevin Gorman, que l'assemblée soit ajournée sine die.

H.-J. GORMAN, Sec.-trés.

23 septembre 1931.

Vendredi soir dernier, les membres de la fanfare de Buckingham, plus une trentaine d'autres musiciens se réunissaient chez M. F.-X. Cadieux pour fêter son fils, M. Albert Cadieux, à l'occasion de son prochain mariage. Une magnifique adresse fut lue par M. l'abbé O. Carrière, vicaire.

Pour cadeau les membres de la fanfare lui présentèrent un très beau faucon et ses anciens compagnons de collège une bourse bien garnie. Le héros de la fête, trop ému et surpris, ne sut répondre que par un gros merci. La soirée se passa agréablement à faire de la musique, du chant et à d'autres amusements.

Après un succulent réveillon servi par M. et Mme Cadieux, l'on se sépara à une heure avancée, renouvelant à M. Cadieux les vœux de bonheur et de longue vie conjugale.

Étaient présents: MM. l'abbé O. Carrière, Adolphe Laflamme, Jos. Laflamme, Adolphe Boileau, Elzéar Faubert, Arthur Cadieux, Hervé Latour, Eléas, Ovide et Romaine Bastien, Claude Bastien, Yvon Laflamme, Lionel Payette, F.-X. et Honoré Cadieux, Jules Haspect, Hector St-

Sudbury et la région

Texte d'une composition qui a mérité à son auteur, Ernest Miron, de Sudbury, le premier prix d'un concours diocésain.

Nous consacrons l'espace de la chronique aujourd'hui à un travail qui a mérité dans le diocèse du Sault Ste-Marie le premier prix d'un concours diocésain. Le travail littéraire portait sur une question patriotique, et Ernest Miron, fils de M. et Mme Alphonse Miron, de Sudbury, a remporté le premier prix pour le diocèse et le troisième prix pour la province. Le concours a été organisé par le comité provincial de la Catholic Women's League. Pour le premier prix, le jeune Miron a reçu une histoire du Canada et comme second prix, un dix dollars en or. Voici le texte du travail d'Ernest Miron:

Démontrez clairement pourquoi les écoles séparées de l'Ontario devraient recevoir leur juste part des taxes scolaires provenant des corporations et des compagnies.

Les écoles confessionnelles existaient avant la Confédération de 1867. La section 93 de l'Acte confédératif donne le pouvoir absolu aux provinces de passer des lois au sujet de l'éducation. L'article 1 de cet article garantit les droits et privilèges dont ces écoles jouissaient quand on passa cet acte. Donc, les écoles séparées sont garanties par la constitution.

Pour la construction et le maintien de ces écoles l'argent est prélevé au moyen de taxes sur toutes les propriétés des détenteurs de ces écoles séparées.

La loi est bien explicite, et donne beaucoup de pouvoirs aux autorités pour la perception de ces taxes quand il s'agit des individus; mais lorsqu'il s'agit des corporations, des compagnies d'utilité publique, la loi est construite de telle manière que c'est très difficile pour les écoles séparées de toucher à un seul sou de ces taxes. Pour qu'un actionnaire catholique puisse payer sa part de taxes aux écoles séparées, il faut qu'il y ait une demande expresse, parce que la loi exige que toutes taxes payées par ces compagnies soient payées aux écoles publiques, s'il n'y a pas de demande faite au contraire. Les directeurs qui dirigent les affaires de leur compagnie n'ont pas le droit de payer aucune partie de leurs taxes aux écoles séparées; il faut que la demande vienne des actionnaires, ce qui n'est pas toujours facile quand il y a un changement de mains de ces actions de jour en jour. En plus, un bien méchant ne peut pas, quand bien même ce serait son désir, payer ses taxes aux écoles séparées. La loi est bien claire sur ce point et il faut que toutes taxes des non catholiques soient payées aux écoles publiques. Or, ce n'est pas ainsi des catholiques. Un catholique peut payer ses taxes aux écoles publiques parce qu'il n'a pas de loi qui le force de payer ses taxes aux écoles séparées, semblable à la loi qui force un non catholique de payer ses taxes aux écoles publiques. Les commissaires des écoles publiques acceptent l'argent des catholiques, mais les commissaires des écoles séparées ne peuvent pas avoir les taxes des non catholiques: la loi le leur défend.

Les écoles séparées ne pouvant percevoir les taxes des compagnies, les actions sont restreintes à taxer les détenteurs individuels seulement et le résultat est qu'elles sont obligées de surtaxer ces contribuables du fait qu'elles ont moins de revenus par les taxes que les écoles publiques, parce que les grandes compagnies, telles que la compagnie du Chemin de fer du Canadien Pacifique et le Chemin de fer du gouvernement, le Canadien National, pour ne mentionner que ces deux compagnies, et il y a une foule d'autres qui paient leurs taxes aux écoles publiques, ne retirent pas de taxes de ces compagnies. Par conséquent, les écoles séparées ne sont pas sur un même pied d'égalité que les écoles publiques.

Alors, je maintiens que les écoles séparées ont droit à une part proportionnelle des taxes de ces compagnies parce qu'un grand nombre de ces actionnaires sont des détenteurs de ces écoles, et il ne devrait pas être nécessaire pour un actionnaire catholique d'être obligé de faire une demande écrite afin que sa part soit ainsi payée.

De plus, les écoles séparées ont aussi droit à une part de ces taxes parce que les détenteurs de ces écoles ont aussi des clients dans ces compagnies. Les compagnies acceptent l'argent des détenteurs de ces écoles séparées qui sont leurs clients, et c'est avec cet argent que les compagnies payent leurs taxes. Ne serait-il pas juste et équitable que ces compagnies payent leurs taxes proportionnellement aux écoles séparées et publiques.

Donc, dans cette province nous n'avons pas la part de taxes qui leur revient de ces compagnies, et cela cause une restriction dans l'administration de nos écoles. Nous aurions besoin de tous nos revenus pour pouvoir se développer dans nos écoles comme le font les contribuables des écoles publiques, sans être obligés de payer aux écoles publiques ce que nous faisons actuellement.

Le gouvernement provincial a mis des entraves à propos des taxes scolaires que les actionnaires catholiques des compagnies peuvent très difficilement surmonter; et le devoir de chacun de nous — supporteurs des écoles séparées — est de s'unir à nos chefs et de réclamer notre juste part de ces taxes.

Dans la province de Québec, où les membres du Parlement sont en grande majorité catholiques, les écoles protestantes sont administrées par un comité supporteur de ces écoles, mais l'argent du ministère de l'Instruction Publique. En plus, le gouvernement pour donner justice à tous les intéressés, voit à ce que les taxes des compagnies-actions soient distribuées proportionnellement entre les écoles catholiques et les écoles protestantes. Or, ici dans la province d'Ontario nous devrions avoir une loi semblable afin que l'injustice qui règne actuellement soit annulée pour toujours.

Jacques, Emile Gauthier, Emélie Ladouceur, Aldona Carrière, Aurèle Charpentier, Lauré Barbary, Albert Lalonde, Lucien Renaud, Arthur Carrière, Honoré Latour, Arthur Latour, Péris Chénier, Arthur Pigeon, Claude Pigeon, Palma Haspect, Josaphat Bertrand, Ovide Laflamme, Romeo Lorrain, Jimmy Martin, René et Joseph Bergeron, René Beauchamp, Lorenzo Cadieux, Cassimir et John Dudet, Lionel Beauchamp, Edgar Blais, Henri Maison-neuve, Louis Lemaire, Gaston Renaud, Georges Tremblay, Wilfrid et Hector Cadieux.

Le Japon s'oppose. GENEVE, 24.—La proposition italienne d'un accord de gentilhommement en vue d'une trêve immédiate d'armements pour un an a reçu l'approbation des États-Unis hier à la Société des Nations, mais le Japon s'y est opposé. H.-R. Wilson, ambassadeur des États-Unis en Suisse et représentant de son gouvernement au comité de désarmement, a annoncé que les États-Unis sont prêts à accepter le projet de congé d'armements, sauf pour ce qui est de la suspension de son programme de construction de destroyers, regardé comme une aide aux sans-travail. M. Sato, représentant du Japon, déclara qu'il était inopportun de tenter une trêve immédiate. Le vicomte Cecil de Chelwood, délégué anglais, approuva la proposition en principe.

Pourquoi... le Lait Rideau

est si riche et possède un si bon goût?

Vous n'avez qu'à vous informer auprès des officiers du Bureau d'Hygiène de la ville et là vous obtiendrez, d'après les inspecteurs, des détails précis démontrant la Haute Valeur des Produits de la Laiterie Rideau.

Nos voitures passent à votre porte. Appelez RIDEAU 729

Bas de Chiffon 98c

Bas entièrement façonnés, qualité parfaite avec talons français. Soie chiffon jusqu'au haut et en un bel assortiment des plus nouvelles teintes d'automne. Régulier \$1.50. Prix de Vente Anniversaire, la paire...

Bottes de cuir solide pour Hommes \$4.95

Chics Souliers d'Automne pour Dames \$2.95

Bottes de style blucher d'une chic apparence et d'un bel ajustement, de chevreau ou veau, avec semelles à lacer, oxford et style colonial, faits de veau noir et brun et cuir verni. Pointures 6 à 10 1/2 dans le lot. Prix de Vente Anniversaire, la paire, \$1.89.

Les fameuses chaussures Packard réputées pour leur confort et leur durabilité, d'un bel ajustement, et très douces pour les pieds des enfants. Voici un assortiment comportant des bottines résistantes et de chics souliers dans les genres à lanières, à laces, oxford et style colonial, faits de veau noir et brun et cuir verni. Pointures 6 à 10 1/2 dans le lot. Prix de Vente Anniversaire, la paire, \$1.89.

Bottes de cuir solide pour Hommes \$4.95

Chics Souliers d'Automne pour Dames \$2.95

Bas de Chiffon 98c

Bas entièrement façonnés, qualité parfaite avec talons français. Soie chiffon jusqu'au haut et en un bel assortiment des plus nouvelles teintes d'automne. Régulier \$1.50. Prix de Vente Anniversaire, la paire...

CHEZ BRYSON-GRAHAM Vente d'ANNIVERSAIRE



Extraordinaires Aubaines en Bonne Qualité de Paletots d'automne et d'hiver pour hommes

Prix de Vente Anniversaire \$18.50 Régulier jusqu'à \$35.

Un assortiment de paletots qui plairont spécialement par leur chic apparence et la bonne qualité des tissus et de la confection. Les paletots d'automne se présentent en chics dispositions de tweed, tout laine, et les paletots d'hiver sont faits de chinchilla bleu, molleton brun et tweed chevronné gris épais. Confectionnés en chics modèles guards et slip-ons. Un choix pour tous les goûts. Grands 35 à 44. Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée.

Combinaisons de Haut Ton pour Hommes

Prix de Vente Anniversaire \$2.95 Régulier \$3.50 à \$5.

Un assortiment de combinaisons d'automne et d'hiver, en 3 robes recommandables comportant des vêtements de laine naturelle de Turnbull avec dos et devant doubles, vêtements Standfield à texture double, avec coton à l'intérieur et laine à l'extérieur, et combinaisons tout laine, à tricot élastique Harvey. Toutes des qualités parfaites, et le groupe comprend les grands 34 à 44. Valeurs courantes de \$3.50 à \$5.00. Prix de Vente Anniversaire, le vêtement, \$2.95.

Combinaisons à Envers Duveteux pour Garçons 95c

Combinaisons à envers duveteux hygiénique, de bonne qualité, en teinte nuantée. Styles à manches longues, longueur à la cheville. Grands 22 à 32. Prix de Vente Anniversaire, le complet, 95c.

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée.

Manteaux de Pluie de Soie caoutchoutée pour Dames \$6.95

Manteaux de Pluie de soie caoutchoutée en style à ceinture avec poignets à brides et poches. Dans les teintes de bleu marine, rouge, brun, pourpre et noir. Grands 34 à 44 dans le lot, mais pas en chaque teinte. Régulier \$19.50. Prix de Vente Anniversaire, \$6.95.

Bryson-Graham — Au Deuxième Étage.

Robes de Chambre de Tissu Beacon pour Dames \$5.95

Chics robes de chambre de tissu beacon, confortables, confection ample, joliment garnies de soie et finies avec ceinture cordelette. Dans les teintes de sable, vert, bleu et rouge, et grands 36 à 44. Régulier \$12.95. Prix de Vente Anniversaire, chacune, \$5.95.

Bryson-Graham — Au Deuxième Étage.

Chandails Pullovers pour Fillettes \$1.79

Chics chandails pullovers soie-et-laine et tout laine, en style à encolure pointue avec manches longues. Dans les teintes de rouge, vert et sable. Grands 24 à 34 dans le lot. Régulier \$2.95. Prix de Vente Anniversaire, \$1.79.

Bryson-Graham — Au Deuxième Étage.

Ustensiles de Cuisine en Aluminium de Bonne Qualité \$1

Un assortiment d'ustensiles de cuisine en aluminium de bonne qualité, comportant les articles suivants: Marmites à Patates. Avec couvercle s'agrafant. Format de 6 pintes. Bains-Marie. Format de 2 pintes. Casseroles. Avec couvercle. Format de 3 pintes. Marmites à Conserves. Format de 8 pintes.

Bryson-Graham — Rayon des Ustensiles de Cuisine — Au Sous-sol.

Gants de Chamo-Suède pour Dames 79c

Gants de chamo-suède de bonne qualité, le genre slip-on et à un bouton-pression avec poignets repoussés en évases de fantaisie. Dans les teintes de naturel, fawn, gris et brun. Toutes les pointures dans le lot mais pas en chaque genre ou teinte. Régulier jusqu'à \$1.00. Prix de Vente Anniversaire, la paire...

Bryson-Graham Limitée

Angle des rues Sparks et O'Connor.



DONNEZ DU PAIN BLUE BIRD AUX ENFANTS IL EST NUTRITIF

Téléphonez à Car. 6500 DOMINION BAKERY LTD.

ECHO DRIVE

